

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00430

Numéro SIREN : 792 047 037

Nom ou dénomination : IN EXTENSO CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt 6875

LE 27 MAI 2022

REQUETE EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Angers :

Le soussigné Jean-François TROUILLARD, Président de la société **IN EXTENO CENTRE OUEST**, Société par actions simplifiée au capital de 28 076 482 €, dont le siège social est à CHOLET (49300) 8, rue Eugène Brémond, immatriculée du RCS d'Angers sous le numéro 792 047 037,

A l'honneur d'exposer ce qui suit :

Madame Anita Maillard, née le 6 janvier 1967 à Cholet, de nationalité française, demeurant 17 bis rue du Calvaire de Grillaud 44100 Nantes, requérante de :

La pleine propriété de 9 799 actions de la société actions composant le capital social de la société PLEIADE CONSULTING société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 1 rue Alessandra Volta Zac de la Fleuriaye 44470 Carquefou, immatriculée sous le numéro 881 844 252 RCS Nantes

Cet apport, sous réserve de la vérification imposée par la loi, peut être évalué à la somme de 489 950 euros et serait rémunéré par l'attribution à l'apporteur Madame Anita Maillard de 104 146 actions nouvelles de 1 euro chacune, entièrement libérées, qui seraient émises par la société requérante, à titre d'augmentation de son capital.

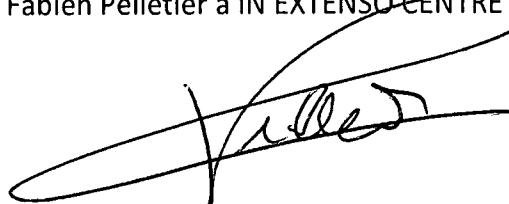
Monsieur Fabien Pelletier né le 21 février 1977 à Chartres, de nationalité française, demeurant 2 route de Grez Neuville la Roche Masson 49220 Le Lion d'Angers, requérant de :

La pleine propriété de 10 199 actions de la société actions composant le capital social de la société PLEIADE CONSULTING société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 1 rue Alessandra Volta Zac de la Fleuriaye 44470 Carquefou, immatriculée sous le numéro 881 844 252 RCS Nantes

Cet apport, sous réserve de la vérification imposée par la loi, peut être évalué à la somme de 509 950 euros et serait rémunéré par l'attribution à l'apporteur Monsieur Fabien Pelletier de 212 479 actions nouvelles de 1 euro chacune, entièrement libérées, qui seraient émises par la société requérante, à titre d'augmentation de son capital.

A ce titre les requérants, ès qualité, vous prie de bien vouloir désigner un Commissaire aux Apports dont la mission consistera à :

- Apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature effectués par la Madame Anita Maillard et Monsieur Fabien Pelletier à **IN EXTENO CENTRE OUEST** ;



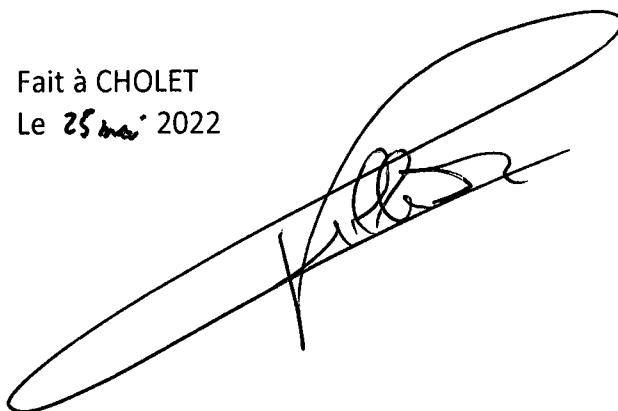
- Apprécier les éventuels avantages particuliers pouvant être stipulés ;
- Etablir un rapport conforme aux prescriptions de l'article R225-8 du Code de Commerce, qui sera tenu à la disposition des actionnaires huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera appelée à statuer sur l'apport et le cas échéant sur des avantages particuliers.

La requérante vous précise avoir, en accord avec la société apporteuse, approché le Cabinet COCERTO, 1 rue Edouard Nignon à Nantes, représenté par M. Frédéric CHEVALIER, commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce, soumis à aucune incompatibilité, qui s'est déclaré disposé à accepter cette mission. Nous suggérons, sous réserve de votre appréciation, sa nomination en qualité de commissaire aux apports.

Le soussigné ajoute que le Commissaire aux comptes titulaire de la société requérante est la société COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, commissaire aux comptes inscrit exerçant à Paris (75017), 112 bis rue Cardinet, représentée par Monsieur Albert ABEHSSERA.

Est jointe à la présente requête une note descriptive des apports, des apporteurs et de la société bénéficiaire.

Fait à CHOLET
Le 25 mai 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Chevalier", is written over a large, thin, horizontal oval outline. The oval is positioned diagonally, sloping upwards from left to right.

ORDONNANCE

Nous, Rémy DOUGÉ, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du greffier

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Désignons :

Cabinet COCERTO
M. Frédéric CHEVALIER
1 rue Edouard Nignon
44000 NANTES

En qualité de commissaire aux apports ;

Concernant :

IN EXTENSO CENTRE OUEST (SAS)
8, Rue Eugène Brémont
49300 Cholet

Avec pour mission :

- D'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature effectués par Mme Alita MAILLARD et Monsieur fabien PELLETIER à IN EXTENSO CENTRE OUEST ;
- D'apprécier les éventuels avantages particuliers pouvant être stipulés ;
- D'établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article R225-8 du Code de commerce, qui sera tenu à la disposition des actionnaires huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera appelée à statuer sur l'apport et le cas échéant sur des avantages particuliers.

Disons que la présente ordonnance sera notifiée par LRAR à :

IN EXTENSO CENTRE OUEST (SAS)
8, Rue Eugène Brémont
49300 Cholet

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 30,04 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à Angers, le 01/06/2022

Le Greffier
Me. Raphaël PAILLE

Le Président
M. Rémy DOUGÉ